

Conflits identitaires et communauté de destin : l'exemple corse

Il y a quelques mois, Manuel Valls déclarait : « *La violence est culturellement enracinée en Corse* »⁽¹⁾, renvoyant à une vision essentialiste et anhistorique des Corses. Territoire emblématique du questionnement sur l'identité, la Corse ne laisse pas indifférent.

André PACCOU, membre du Comité central de la LDH

Au lendemain de l'assassinat du préfet Erignac, son successeur, Bernard Bonnet, se voulait le maître d'œuvre d'une révolution culturelle en Corse, sur la base du préjugé selon lequel la Corse est une terre de violence. On sait ce qu'il advint de ce petit Néron, à qui la République avait confié des moyens exorbitants du droit commun. Malgré de graves dérives de l'action publique, au nom d'une responsabilité collective des Corses, la « Corsophobie » ne connaît pas de reflux.

L'historienne Lisa D'Orazio rappelle que « *cette image d'une île de violence ne date pas d'hier*. [...] En France jusqu'au XVIII^e siècle, la connaissance que l'on a des insulaires se résume à quelques éléments empruntés aux auteurs anciens : [...] "bon sauvage" [...] "énergie politique" [...] , complétée par des éléments "négatifs" [...] tels que "la paresse, la violence atavique" et "l'inadaptation à toute civilisation" »⁽²⁾.

Les mots du passé sont utiles pour révéler les non-dits du présent. En 1823, en pleine « francisation » de la Corse, dans un

(1) France Inter, le 6 mai 2013.

(2) « Le "problème corse" », caricature médiatique des malaises de l'île de Beauté », tribune en réponse à Manuel Valls, www.mesdebats.com. Lisa D'Orazio est l'auteure d'un livre *Corse et Télévision*, éd. Alain Piazzola, août 2012.

(3) Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence, culture et politique de l'élite corse dans la première moitié du XIX^e siècle*, éd. Albiana, 2000.

(4) « Et si la Corse était indépendante », www.lexpress.fr.

(5) Site Localtis, 20 novembre 2014. Autre exemple récent, sur le site du Commissariat à l'énergie atomique, qui ignore l'île sur une carte indiquant les unités électronucléaires en France.

(6) Jean-Marc Besse, directeur de recherche au CNRS, « *La géographie de la Renaissance et la représentation de l'universalité* », Hal archives ouvertes, 2005.

rapport général, un fonctionnaire français décrivait les Corses comme des hommes violents. Il se demandait comment cette région appartenant à l'une des nations les plus civilisées d'Europe pouvait être soumise à un tel fléau social et avait pu « *conserver le premier caractère de l'homme sauvage, la justice personnelle* ». Pour faire œuvre de civilisation, il en appelait à la centralisation administrative et à la répression judiciaire⁽³⁾. Parfois, certains ont douté de la possibilité de « *réformer l'homme corse* », à l'instar de Raymond Barre qui déclarait, en 1996 : « *Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils la prennent !* »⁽⁴⁾ La Corse jetée à la poubelle de l'Histoire !

Entre violence d'Etat et conflits identitaires

L'ancien Premier ministre a-t-il été entendu par la Caisse des dépôts et consignations (et d'autres) qui, dans un article traitant de la réforme territoriale, insère une carte de France sans la Corse⁽⁵⁾ ? Que signifient ces absences ? Jean-Marc Besse insiste sur « *le rôle capital joué par la géographie*

de la Renaissance [...] dans l'éducation spatiale de la conscience humaine » et par « *la rationalisation de la cartographie* » : « *La géographie apprend aux hommes l'existence non seulement d'autres terres, mais aussi d'autres peuples, d'autres coutumes. Mais elle montre en outre l'unité de ces terres et de ces peuples au sein d'un même espace dont la signification est politique* »⁽⁶⁾.

Qu'en est-il de la signification politique des cartes officielles de la France, sans la Corse ?

Aujourd'hui, la société corse demeure un acteur politique qui inquiète. Les débats portés par l'Assemblée de Corse, le statut de résident, la langue corse sont perçus avec méfiance, comme une volonté d'exclusion. Simplement, ils s'inscrivent dans le long cheminement politique d'une communauté de destin qui, de la décolonisation à l'entrée dans le monde global, se cherche un avenir.

Nous sommes en août 1975. Les événements d'Algérie semblent faire irruption sur la scène politique. C'est ignorer les nombreux mouvements sociaux qu'a connu la Corse dès la fin des années 1950 contre la vie chère, contre la pollution de la Méditerranée, le scandale des boues rouges, contre l'implantation d'une installation nucléaire, contre une répartition discriminatoire des terres agricoles au profit des rapatriés d'Algérie. Dans le même temps, émergent un mouvement régionaliste et un puissant mouvement cultu-



©DR

rel. Le droit à la langue corse et la revendication d'une université sont mis à l'ordre du jour. Le projet d'une communauté singulière au sein de la République, le peuple corse, cette conviction que la Corse fabrique des Corses, s'ébauche.

Au lieu d'apporter des réponses démocratiques à ces attentes, l'Etat veut passer en force. Il impose un développement fondé sur une agriculture intensive et un tourisme de masse. Entre 1957 et 1966, il favorise l'installation de quinze mille rapatriés, l'équivalent de 10 % de la population résidente.

Parallèlement à cette installation, le recours à une immigration de travail masculine instaure une organisation sociale qui fait de l'immigré un individu sans vie sociale. Cette ségrégation va durablement s'installer dans la société corse. Les années 1980 sont marquées par une agitation raciste, fondée sur le mépris de l'arabe, considéré comme un homme inférieur. Un nouveau slogan fait son apparition, «*I Arabi Fora*» («IAF», «*Les arabes dehors*»), qui devrait s'écrire en langue corse «*Arabi Fora*»). Un collectif antiraciste local, Ava Basta, se crée en 1985. L'Etat veut donc décider de l'avenir de la Corse sans les Corses.

Face aux colères, il recourt à la loi d'exception et à la répression. À Aléria, il use de moyens comparables à ceux d'une expédition militaire. Face aux premiers attentats qui visent des rapatriés, il fait appel à la Cour de sûreté de l'Etat, composée en partie de militaires.

En Corse, le discours dénonçant un Etat colonial gagne du terrain. La grille de lecture anticolonialiste induit le rejet de «l'occupant». Le slogan «*I Francesi Fora*» («IFF», «*Les Français dehors*») se diffuse dans la société corse. Les fonctionnaires continentaux sont victimes de menaces et d'attentats.

Une communauté de destin incertaine

Pourtant, l'idée d'une communauté de destin progresse. Dans la société, elle constitue un rempart contre la xénophobie. Elle progresse également sur le terrain politique. Mais «*Le 9 mai 1991, le Conseil constitutionnel refuse d'admettre que l'on puisse penser un "peuple corse composante du peuple français", selon la formule choisie par le Parlement*»⁽⁷⁾.

Aujourd'hui encore, on mesure mal le lien entre cette censure et les événements politiques graves, les radicalisations qui vont secouer la Corse, jusqu'à l'assas-

Aujourd'hui, la société corse demeure un acteur politique qui inquiète. Les débats portés par l'Assemblée de Corse, le statut de résident, la langue corse sont perçus avec méfiance, comme une volonté d'exclusion.

sinat du préfet Erignac, le 6 février 1998, et la répression qui s'en suit. Il faut attendre le processus de Matignon, en 1998, pour que la situation politique s'apaise. Mais le «conflit des identités» s'est exacerbé. La «Corsophobie» se banalise. On ne compte plus les dérapages politiques ou médiatiques. En Corse, un sentiment anti-Français se développe. Le slogan «IFF» refait surface sur les murs de l'île.

Dans les années 1990, le processus de mondialisation s'accélère. La Corse connaît une forte croissance démographique, conséquence à 95 % du solde migratoire. 31 % des logements existants sont des résidences secondaires, le taux le plus important parmi les régions françaises. Mais la Corse est aussi un territoire où 20 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les évolutions en cours alimentent alors un fort sentiment de dépossession. Dans ce contexte de fortes mutations, on peut s'interroger sur l'impact positif qu'aurait pu avoir une reconnaissance du peuple corse.

Au tournant des années 2000, la Corse traverse une crise raciste⁽⁸⁾. Des attentats visent des lieux de cultes musulmans et des commerces arabes. Certains diffusent l'idée inquiétante d'un «peuple corse minoritaire sur sa terre». La communauté de destin est attaquée sur deux fronts; d'une part, aux marges du mouvement nationaliste, par un courant ethno-différentialiste qui se structure en réseau, «*Patria nostra*»; d'autre part, par le FN, dont la présence se banalise.

Régis Meyrand et Valéry Rasplus nous rappellent fort à propos qu'«[...] une crise économique peut provoquer un sentiment de ne plus appartenir à une communauté de destin. La certitude de partager un destin commun, ayant trait à un imaginaire collectif fédérateur, laisse place à un sentiment inquiétant d'incertitude, de flou, sur lequel des idéologues peuvent alors facilement jouer pour exalter l'idée nationale»⁽⁹⁾. ●

(7) Résolution adoptée au congrès de Niort de la LDH, «République, diversité territoriale et universalité des droits».

(8) Voir ldhcorisca.blogspot.com/, dans la rubrique «Dossiers», «*La Corse sous tension raciste 2002/2004*».

(9) *Les Pièges de l'identité culturelle*, éd. Berg International, 2014.